



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8470^e séance

Mardi 26 février 2019, à 10 h 10

New York

Provisoire

Président : M. Ndong Mba (Guinée équatoriale)

Membres :

Afrique du Sud	M. Matjila
Allemagne	M. Schluz
Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
Chine	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire	M. Adom
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M. Delattre
Indonésie	M. Syihab
Koweït	M. Alotaibi
Pérou	M. Duclos
Pologne	M ^{me} Wronecka
République dominicaine	M ^{me} Morrison González
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey

Ordre du jour

Mission du Conseil de sécurité

Exposé présenté par les membres de la mission du Conseil de sécurité en
Afrique de l'Ouest (13-17 février 2019)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Mission du Conseil de sécurité

Exposé présenté par les membres de la mission du Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest (13-17 février 2019)

Le Président (*parle en espagnol*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

À la présente séance, le Conseil entendra des exposés présentés par les représentants qui ont codirigé la mission du Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest du 13 au 17 février, à savoir les représentants de la Côte d'Ivoire et de la Guinée équatoriale.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Adom.

M. Adom (Côte d'Ivoire) : À l'initiative conjointe de la Côte d'Ivoire et de la Guinée équatoriale, les représentants des États membres du Conseil de sécurité ont effectué une visite en Afrique de l'Ouest, dont mon pays, la Côte d'Ivoire, fut l'une des deux étapes. Pour rappel, cette visite était consacrée aux expériences et bonnes pratiques en matière de transition du maintien à la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire et au Libéria, deux pays qui ont été hôtes de missions de maintien de la paix des Nations Unies. Ces deux pays ont connu des trajectoires de sortie de crise différentes, et connaissent aujourd'hui, en raison de leurs potentiels et des défis qui leur sont propres, des rythmes de développement économique et social différents. Je voudrais, conformément à la pratique, faire au Conseil une brève économie de l'étape d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire.

La délégation du Conseil de sécurité est arrivée à Abidjan dans la soirée du 14 février. Elle a été reçue en audience le 15 février, de 8 h 30 à 9 h 30 par le Ministre des affaires étrangères, S. E. M. Marcel Amon-Tanoh, et par le Vice-Président de la République, de 10 heures à 11 heures. S'exprimant au nom du Gouvernement ivoirien, le Ministre Marcel Amon-Tanoh a exposé la stratégie de sortie de crise et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, fondée notamment sur le triptyque « relance économique, reconstruction nationale et réconciliation nationale ». Il a souligné que la réussite de ces chantiers est avant tout tributaire d'une appropriation nationale

forte du processus de sortie de crise, du leadership du Président de la République, S. E. M. Alassane Ouattara, et de l'engagement constant de son gouvernement à mettre en œuvre les priorités en matière de consolidation de la paix. Il a ainsi cité en exemple la réforme du secteur de la sécurité et le programme de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), financés sur fonds propres à hauteur de 72 %, et qui ont permis au Gouvernement d'asseoir la sécurité et la stabilité dans le pays et de restaurer la confiance des investisseurs.

S'exprimant sur l'actualité politique nationale, le Ministre des affaires étrangères a fait connaître à notre délégation que la Côte d'Ivoire est consciente des regards impatients de certains acteurs de la communauté internationale, qui reconnaissent toutefois les progrès remarquables réalisés depuis 2011. En conséquence, il a tenu à rassurer la délégation du Conseil quant aux efforts déployés par le Gouvernement afin de préserver la paix sociale, y compris par l'organisation, en 2020, d'une élection présidentielle transparente, crédible et inclusive, qui constituera, selon lui, une étape supplémentaire de l'ancrage de la sécurité, de la démocratie et de la paix en Côte d'Ivoire. Le Ministre a par ailleurs souligné que la période 2019-2020 serait consacrée au renforcement de l'action du Gouvernement dans le domaine du social, dans l'optique d'une meilleure répartition des fruits de la croissance économique, d'une moyenne de 8 à 9 % au cours des cinq dernières années.

Sur le plan sous-régional, rappelant le leadership du Président Alassane Ouattara, alors Président de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest aux premières heures de la crise malienne, le Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire a réaffirmé l'engagement de son pays à jouer un rôle de premier plan dans la recherche de solutions aux défis sécuritaires actuels et dans la promotion de la paix et du développement économique et social.

Lors de l'audience qu'il a accordée à la délégation du Conseil, le Vice-Président Daniel Kablan Duncan a réitéré les priorités nationales en matière de renforcement de la sécurité, de la paix et du développement dans son pays. L'aide au retour des réfugiés, le programme de DDR, la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, la promotion et la protection des droits de l'homme, la lutte contre la corruption, le renforcement de la dimension du genre dans les efforts de prévention des conflits et de développement économique et social ont été les axes principaux de son adresse aux membres du Conseil.

Soulignant que la Côte d'Ivoire compte parmi les 10 pays les plus réformateurs au monde selon l'indice *Doing Business*, et parmi les quatre pays ayant les plus fortes croissances économiques selon la Fondation Mo Ibrahim, le Vice-Président a confirmé que les années 2019 et 2020 verront un accroissement de l'offre sociale du Gouvernement. Le Gouvernement ivoirien entend ainsi consacrer 726 milliards de francs CFA au programme social, avec l'éducation et la santé comme domaines prioritaires.

À la suite de l'audience avec le Vice-Président ivoirien, la délégation du Conseil a pris part à une table ronde coanimée par M. Babacar Cissé et M. Yacoub El Hillo, Coordonnateurs résidents du Programme des Nations Unies pour le développement en Côte d'Ivoire et au Libéria, respectivement. M. Cissé a souligné la qualité des liens entre le système des Nations Unies et le Gouvernement ivoirien dans la préparation du retrait de la mission de paix onusienne de la Côte d'Ivoire et dans le transfert des activités résiduelles à l'équipe de pays des Nations Unies. Leurs efforts conjoints ont ainsi porté sur la cohésion sociale et la réconciliation nationale, le renforcement de l'état de droit, la lutte contre les violences basées sur le genre, les institutions sécuritaires, y compris le programme de DDR et l'amélioration des relations civilo-militaires.

M. Cissé a également rappelé les plaidoyers auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux, à l'effet de mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre des axes prioritaires de la stratégie nationale de consolidation de la paix, tout en soulignant le rôle déterminant du Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies. Ces appuis, ainsi que la bonne coordination des actions de l'équipe de pays des Nations Unies avec le Gouvernement ivoirien, ont permis de renforcer la dynamique de paix qui s'est instaurée depuis la fin de la crise post-électorale.

Pour sa part, M. El Hillo, Coordonnateur résident au Libéria, a indiqué qu'après 25 ans à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, le Libéria s'est engagé sur la voie de la paix, de la stabilité et du développement économique. Il a toutefois reconnu qu'en raison de fragilités structurelles liées à son histoire et à ses cycles d'instabilité politique et de violences communautaires, le Libéria, contrairement à la Côte d'Ivoire, reste confronté à d'énormes défis à la consolidation de la paix. La chute drastique de la croissance économique - de 8 % à 1 % -, la persistance de causes profondes du conflit, les difficultés du processus de réconciliation nationale et la

faiblesse de la reddition de comptes post-crise, ainsi que les faiblesses en matière de contrôle des frontières terrestres et maritimes pour prévenir toutes sortes de trafics sont autant de vulnérabilités qu'il convient de solutionner afin d'éviter une résurgence du conflit libérien, a-t-il insisté. S'agissant du rôle de l'équipe de pays des Nations Unies, M. El Hillo a estimé que ce maillon essentiel du dispositif de la présence des Nations Unies dans un pays en sortie de crise devait faire l'objet d'une évaluation préalable de ses capacités à assurer pleinement les responsabilités qui sont les siennes dans le cadre de l'aide à la consolidation de la paix.

Dans l'ensemble, les échanges qui ont suivi les exposés des deux Coordonnateurs résidents auront permis, nous l'espérons vivement, de mieux comprendre les défis et opportunités en matière de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire et au Libéria.

Au terme de son séjour, le Conseil s'est rendu en République de Guinée-Bissau, dans le cadre d'une visite dont il vous revient, Monsieur le Président, de livrer les grandes lignes devant ce Conseil. Pour l'heure, je voudrais, au nom du Représentant permanent que je suis, adresser les sincères remerciements du Gouvernement ivoirien au Conseil de sécurité pour avoir choisi la Côte d'Ivoire pour sa visite en Afrique de l'Ouest.

Je ne saurais clore mon propos sans exprimer ma gratitude au personnel des Nations Unies, notamment ceux du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix, ces agents discrets et dotés d'un sens élevé du devoir, qui, le Conseil en conviendra, ont contribué à faire de cette visite un succès éclatant et une source d'enrichissements.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Adom de son exposé.

Je vais à présent faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Guinée équatoriale.

En premier lieu, je me fais l'écho des paroles de l'Ambassadeur Adom, et je renouvelle mes sincères remerciements à la Côte d'Ivoire, avec laquelle nous avons formé une équipe très unie pour diriger cette visite. Je remercie également les autorités de la Guinée-Bissau de leur accueil chaleureux, ainsi que tous les membres du Secrétariat qui ont œuvré à l'organisation et au bon déroulement de cette visite, tant à New York que sur place. Je veux parler, bien sûr, du personnel de la Division des affaires du Conseil de sécurité, avec des remerciements particuliers à Nikolai Galkin et à son équipe,

et en particulier Annika Kohnert et Wifag Hadra. Nous remercions en outre tout le personnel déployé et impliqué dans les préparatifs de la mission : le Département des opérations de maintien de la paix, le Département des affaires politiques, le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), en saluant tout spécialement le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et Coordonnateur résident des Nations Unies, M. David McLachlan-Karr, et le personnel politique du BINUGBIS, le Groupe des voyages, des expéditions et des visas, les interprètes et les agents de sécurité qui nous ont accompagnés durant cette mission. Cette grande équipe a accompli un travail véritablement exemplaire et joué un rôle fondamental dans la réussite de cette visite, qui s'est déroulée du 13 au 17 février. Au nom de tous, je lui exprime notre profonde reconnaissance, et nous souhaitons continuer de collaborer avec le Secrétariat pour tirer tous les enseignements possibles de cette mission.

Après la Côte d'Ivoire, la mission du Conseil de sécurité est passée à la deuxième étape de sa visite en Afrique de l'Ouest. Elle s'est rendue en Guinée-Bissau les 15 et 16 février pour évaluer, en collaboration avec les principaux acteurs politiques et civils, la situation politique actuelle, en particulier le processus électoral en cours, le rôle du BINUGBIS et les questions d'ordre humanitaire et sécuritaire. En Guinée-Bissau, les membres du Conseil de sécurité ont rencontré de nombreuses personnalités, notamment le Premier Ministre, Aristides Gomes, en présence de quelques membres de son gouvernement, et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, David McLachlan-Karr, étant donné que le Représentant spécial n'était pas en Guinée-Bissau.

Nous avons également eu des conversations très utiles et approfondies avec des représentants d'organisations partenaires qui participent au processus de consolidation de la paix en Guinée-Bissau, le corps diplomatique et le groupe des cinq partenaires internationaux présents en Guinée-Bissau, qui est composé de l'Union africaine, de l'Union européenne, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des pays de langue portugaise et de l'ONU. La délégation a également rencontré le Président de l'Assemblée nationale, les dirigeants des partis politiques représentés ou non au Parlement, le Président de la Commission électorale nationale, le Vice-Président de la Cour suprême, en l'absence de son président, qui était en déplacement à l'étranger, et des représentants de la société civile. De surcroît, nous

avons pu nous entretenir également avec le Président de la République, M. José Mario Vaz.

Le Conseil de sécurité s'est rendu en Guinée-Bissau, d'une part, pour appeler tous les acteurs politiques à s'efforcer de préserver les progrès encore fragiles accomplis dans la voie de la paix, de la stabilité et de la prospérité, ainsi qu'à surmonter leurs désaccords en privilégiant systématiquement un dialogue sans exclusive, et, d'autre part, pour soutenir le lancement par la République de Guinée-Bissau de la campagne électorale qui a débuté le 16 février en vue des élections législatives prévues le 10 mars et de l'élection présidentielle qui doit avoir lieu dans le courant de l'année, conformément au cadre juridique. Nous espérons tous que ces élections seront pacifiques, libres, transparentes et crédibles et qu'elles contribueront à mettre un terme définitif à l'instabilité chronique et à la crise institutionnelle dans ce pays frère.

Durant la réunion avec le Premier Ministre Aristides Gomes, les membres du Conseil de sécurité ont souligné l'importance des prochaines élections en vue de promouvoir les réformes institutionnelles clés mentionnées dans les Accords de Conakry de 2016, notamment dans les secteurs de la sécurité, de la justice et de l'administration publique. Le Premier Ministre a souligné la détermination du Gouvernement à faire en sorte que le processus électoral soit transparent et génère des résultats crédibles. Il a également mentionné deux documents importants signés au siège de l'Assemblée nationale, en présence du Président Vaz, la veille de l'arrivée de notre mission, à savoir le Pacte de stabilité pour 2019, qui souligne l'importance des réformes institutionnelles, et un code de conduite électoral, dans lequel les partis politiques concurrents s'engagent à respecter les résultats des élections.

Le Premier Ministre a souligné plusieurs défis relatifs à l'organisation des élections législatives, notamment des difficultés importantes liées au financement des élections, un problème qu'il attribue au fait que les donateurs ne tiennent pas leurs engagements. M. Gomes a souligné que le Gouvernement était sous pression alors qu'il tente de gérer les revendications sociales et de maintenir un processus électoral consensuel.

Durant leurs réunions, les membres du Conseil ont tenté de clarifier les remarques du Premier Ministre Gomes concernant le manque de fonds pour les élections. Le BINUGBIS et la Commission électorale nationale ont confirmé que les donateurs avaient versé 2 millions de dollars en sus du fonds de 7,7 millions de dollars

créé par le Programme des Nations Unies pour le développement pour les élections. Ils ont argué que le Gouvernement ne couvrirait pas les dépenses dont il était responsable. Comme cela a été déterminé durant la réunion de l'équipe de pays des Nations Unies et dans le cadre d'autres réunions, après trois ans et demi, la crise politique a fini par avoir des conséquences néfastes sur l'économie, mettant le Gouvernement sous pression sur le plan budgétaire du fait de la diminution des recettes de l'État.

Durant leurs réunions avec la communauté internationale, les partis politiques et la société civile, les membres du Conseil ont été informés de possibles tentatives d'obstruction des élections. Cependant, plusieurs de ces interlocuteurs ont affirmé que de hauts responsables du Gouvernement étaient impliqués. Le chef du principal parti d'opposition, le Partido da Renovação Social - Parti du nouveau social -, a souligné les préoccupations relatives aux irrégularités dans le cadre du processus électoral. Cette idée a également été soulignée par plusieurs autres partis d'opposition, ainsi que par des organisations de la société civile. Ils ont en particulier relevé des irrégularités dans l'établissement des listes électorales, puisque seuls 735 000 électeurs étaient inscrits. Le Premier Ministre Gomes et le Président de la Commission électorale nationale ont expliqué que la CEDEAO était en train d'examiner les listes électorales et qu'une fois cet audit achevé, le Gabinete Técnico de Apoio ao Processo Eleitoral - le Bureau technique d'appui au processus électoral - rectifierait toute anomalie décelée.

Durant la visite, la présence de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, une force militaire composée de 600 soldats, a été visible. Durant la réunion avec le groupe des cinq partenaires internationaux, le représentant de la CEDEAO a signalé que la Mission était onéreuse et pourrait se retirer en septembre 2019. En parallèle, le BINUGBIS a recommandé de maintenir la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, car elle continue de jouer un rôle extrêmement important dans le contexte actuel.

Une autre question abordée durant la visite a été la réforme constitutionnelle envisagée dans les Accords de Conakry en vue de définir plus clairement les pouvoirs du Président de la République et du Premier Ministre. Les représentants du groupe des cinq partenaires internationaux ont affirmé que la priorité devait être l'organisation des élections législatives et présidentielles, car les parties ont des idées très contradictoires

en ce qui concerne la réforme. Néanmoins, nous avons été informés que la réforme de la Constitution pourrait être initiée après le renouvellement du Parlement et que le Gouvernement était en train d'examiner la possibilité d'organiser un référendum à cet effet.

D'un autre côté, nos interlocuteurs ont souligné que les problèmes de la Guinée-Bissau ne sont pas historiquement liés à l'organisation des élections, mais surviennent plutôt durant la période postélectorale. À cet égard, des conversations ont eu lieu qui ont révélé la faiblesse des institutions bissau-guinéennes, et il a été souligné que l'ONU devait continuer d'appuyer la Guinée-Bissau.

Durant la réunion avec le Président de l'Assemblée nationale, M. Cipriano Cassamá, celui-ci a souligné que la restructuration du BINUGBIS devait englober une aide continue pour lutter contre des problèmes tels que le trafic de drogue, la traite des enfants et la corruption. Les représentants de la société civile, tout en exprimant leur reconnaissance pour l'appui fourni par la communauté internationale au fil des ans, ont lancé des appels insistants à la Mission afin que les Nations Unies maintiennent leur présence pour fournir un appui solide à la Guinée-Bissau dans la mise en œuvre de ses réformes.

Entre autres questions, le rôle de l'armée a été porté à l'attention des membres du Conseil, et il a été souligné que celle-ci s'est tenue constamment à l'écart des différends politiques depuis le rétablissement de l'ordre constitutionnel en 2014. Un représentant du groupe des cinq a souligné que la réforme du secteur de la sécurité dépendait du financement par les donateurs de la caisse de pension. Au cours de leur réunion avec les organisations de la société civile et le Président Vaz, les membres du Conseil de sécurité ont été invités à lever les sanctions relatives à l'interdiction de voyager toujours en vigueur, imposées à 10 officiers militaires impliqués dans le coup d'État d'avril 2012. Plusieurs interlocuteurs ont indiqué que les sanctions devraient être imposées à ceux qui portent la plus grande responsabilité s'agissant des retards électoraux et que ce ne sont pas les militaires, mais plutôt les politiques.

Il convient également de mentionner la réunion des membres du Conseil avec des représentants d'organisations de la société civile. Cette réunion a notamment porté sur la situation humanitaire et en matière de sécurité, en particulier la question de la participation des femmes à tous les niveaux du processus de prise de décisions en matière de paix et de sécurité, y compris les structures économiques et sociales et de sécurité, qui

bien souvent, empêchent de nombreuses femmes de participer aux élections. Les membres du Conseil de sécurité ont encouragé le Gouvernement et les autres parties à continuer d'intensifier leurs efforts pour renforcer la participation positive des femmes à tous les processus électoraux et politiques. À cet égard, ils se sont félicités de l'adoption de la loi sur la parité, qui vise à garantir une représentation de femmes d'au moins 36 % en ce qui concerne les élections locales et à l'Assemblée nationale.

Les membres du Conseil de sécurité ont tenu leur dernière réunion avec S. E. le Président Vaz au palais présidentiel le 16 février, qui a coïncidé avec le début de la campagne électorale. Les membres du Conseil ont rappelé que l'objectif de leur visite était d'aider la Guinée-Bissau à sortir de la crise politique et ont réitéré l'importance des élections législatives prévues pour le 10 mars, ainsi que de l'élection présidentielle. Dans sa réponse, le Président Vaz a indiqué qu'il accordait une plus grande priorité aux élections législatives, qui seront suivies d'un programme de réformes institutionnelles. Les membres du Conseil ont insisté auprès du Président Vaz sur l'importance du dialogue pour régler la crise et ont mis en exergue les répercussions régionales et sous-régionales de l'impasse politique, la menace que représente la criminalité transnationale organisée en

Guinée-Bissau, le trafic de drogues et le risque que les terroristes et les extrémistes profitent de la situation pour déstabiliser davantage la Guinée-Bissau et la région. Tel est le message que nous avons transmis à tous les acteurs politiques et civils avec lesquels nous nous sommes entretenus.

Nous sommes convaincus que cette visite a eu des résultats positifs. Tous nos interlocuteurs ont été réceptifs. Il incombe maintenant à toutes les forces politiques de veiller à ce que le pays s'engage sur la voie de la paix, de la stabilité et du renforcement des institutions démocratiques.

Pour terminer, je voudrais remercier sincèrement tous les membres du Conseil de sécurité, dont la participation active, la coopération, la souplesse et la compréhension face à un programme très chargé ont permis le déroulement normal de cette mission.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Au nom du Conseil de sécurité, je tiens à remercier tous les membres du Conseil et du Secrétariat qui ont participé à la mission pour la manière dont ils se sont acquittés de leurs importantes responsabilités.

La séance est levée à 10 h 35.